

VOTRE CARTE INTERACTIVE



VOUS
BALADES PATRIMONIALES
ET PAYSAGERES A SQY

PLAN DU RÉSEAU CYCLABLE 2025

Bougez
autrement à SQY !



SIGNALISATION

AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS

Piste ou bande obligatoire pour les vélos, interdite aux autres véhicules.

Piste ou bande cyclable conseillée, réservée aux seuls vélos.

Voie verte : voie réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés.

AMÉNAGEMENTS PARTAGÉS

Aire piétonne : la circulation des vélos est autorisée à l'allure du pas, les piétons sont prioritaires. Ils doivent mettre pied à terre si la densité des piétons est trop importante.

Zone de rencontre : la vitesse est limitée à 20 km/h, les vélos peuvent prendre toute leur place sur la chaussée. La zone est ouverte à tous les modes de circulation. Les piétons sont prioritaires.

Zone 30 : la vitesse est limitée à 30 km/h. Elle améliore la sécurité de tous en favorisant le partage de l'espace entre vélos, automobiles et piétons.

Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transports en commun et autorisée aux vélos.

AUTRES SIGNALISATIONS

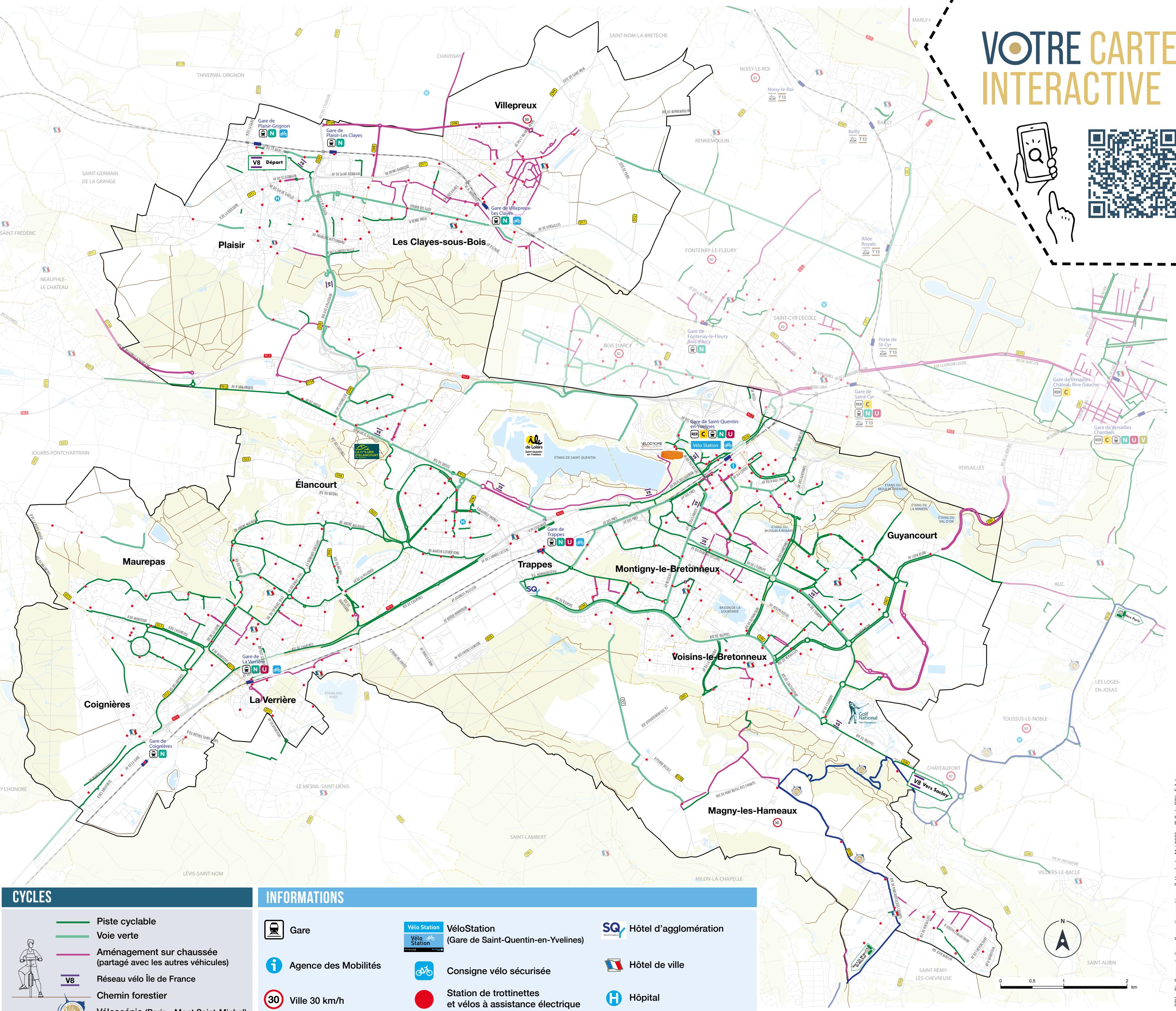
30 Vitesse limitée à 30 km/h.

Voie à sens unique pour les voitures où les vélos peuvent circuler dans les deux sens.

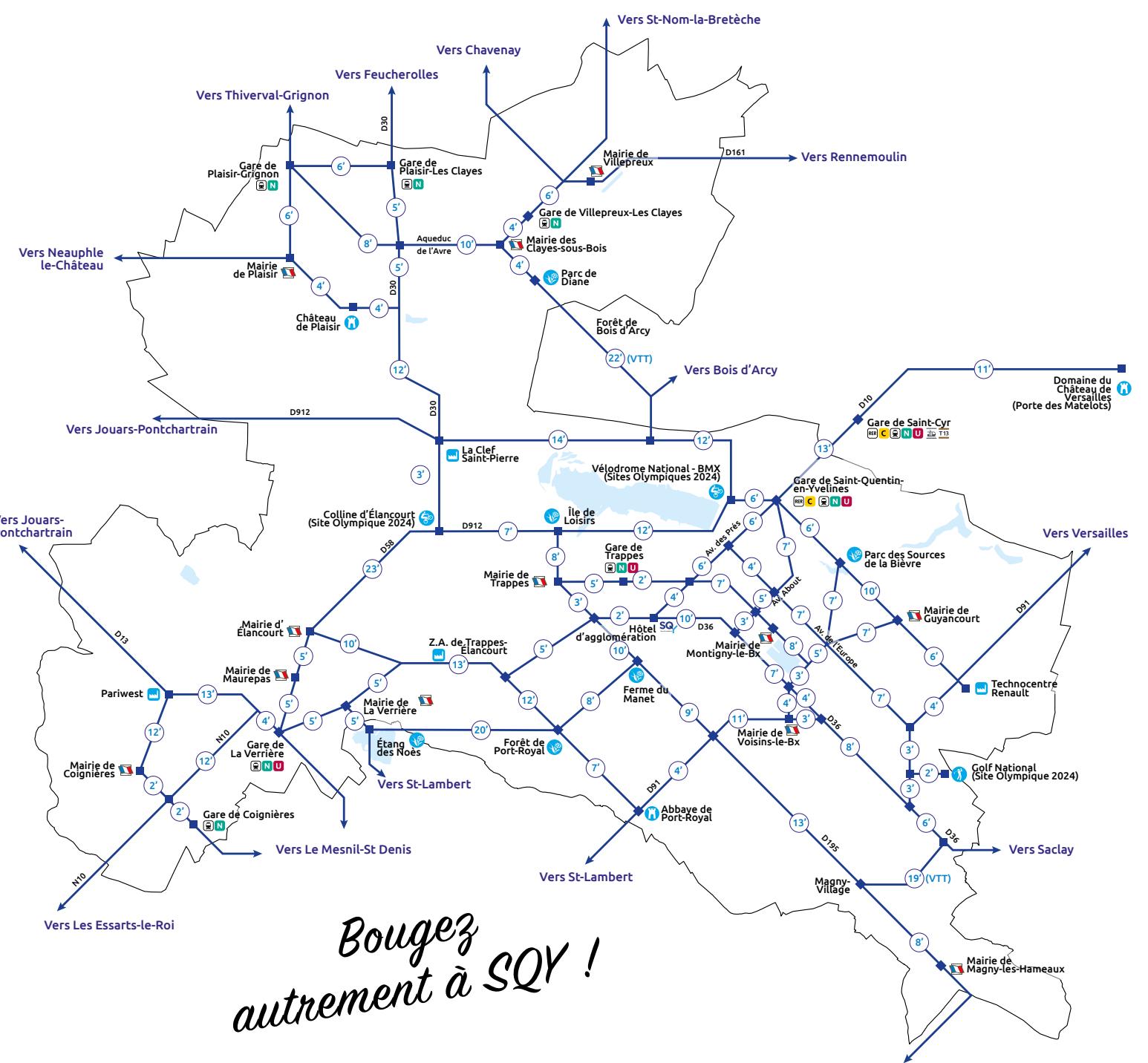
Le cycliste peut emprunter la voie.

Autorise le cycliste à franchir le feu rouge pour tourner à droite ou continuer tout droit en céderant le passage aux autres usagers.

Panneau directionnel pour les cyclistes.



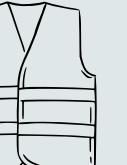
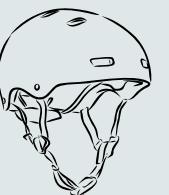
VOTRE
TEMPS
DE TRAJET
À VÉLO



VOTRE SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Pour profiter totalement du plaisir d'être à vélo, respectez quelques consignes :

- La circulation sur les trottoirs est réservée aux enfants de moins de 8 ans.
- Ne roulez pas trop près des voitures en stationnement, anticipiez votre trajectoire, signalez vos intentions suffisamment tôt et assurez-vous d'être vu et entendu.
- Ne dépassiez pas les véhicules par la droite, en particulier les bus, en raison de l'importance de l'angle mort.
- Se faufiler entre les automobilistes à l'arrêt dans la circulation est dangereux.
- Depuis le 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans.
- Restez visible : dès la tombée de la nuit, ayez le réflexe « éclairage » et « gilet jaune ». Le feu avant jaune, le feu arrière rouge et les catadioptriques sont obligatoires.
- Un vélo bien entretenu (freins bien réglés, pneus suffisamment gonflés,...), c'est 5 km/h gagnés pour la même énergie dépensée.



Pistes cyclables aménagées

- V1 Le Mesnil-Aubry Arpajon
- V2 Aéroport Charles-de-Gaulle Vélizy-Villacoublay
- V3 Parc des Expositions Villepinte/Claye-Souilly
- V4 Maurepas - La Verrière Val d'Europe
- V5 Cergy-Pontoise Pontault-Combault Poissy
- V6 Toussaint-en-Brie/Verneuil-l'Etang Cergy-Pontoise
- V7 Saint-Fargeau-Ponthierry/Melun Mantes-la-Jolie
- V8 Paris
- V9 Val d'Europe Saint-Nom-la-Bretèche
- V10 Petite ceinture
- V20 Grande ceinture

Légende

Phase 1
Phase 2

La Région investit 300 millions d'euros dans le VIF, un réseau de voies cyclables qui permettra de traverser l'Île-de-France en vélo en toute sécurité. 11 itinéraires, soit 750 km de pistes cyclables, sont prévus à horizon 2030. L'intégralité de la ligne V8 est réalisée sur le territoire de SQY.

VOS SERVICES DÉDIÉS POUR UNE MOBILITÉ ACTIVE



AGENCE DES MOBILITÉS

L'Agence des Mobilités, installée dans la Salle des Pas perdus en gare de SQY-Montigny-le-Bretonneux, vous fait profiter des services suivants :

Conseils et informations pour tous vos déplacements :

- Achat et rechargement de [titres de transport](#).
- Abonnement [Parking vélos](#) en gare.
- Informations sur les [Parking relais](#).
- [Réparation](#) des vélos personnels.
- [Location](#) de vélos.
- Tous les documents et [plans](#) disponibles pour vos déplacements (dont les fiches horaires de bus).
- Une [borne interactive](#) pour organiser vos trajets (tout mode).

Gare de Saint-Quentin-en-Yvelines
du lundi au vendredi de 7h à 19h
et le samedi de 8h30 à 16h

N° vert :

0 800 200 476
(appel gratuit depuis un poste fixe)

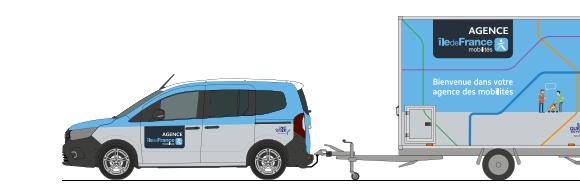
@SQY_IDFM



L'AGENCE MOBILE, votre nouveau service de proximité

Extension de l'Agence des Mobilités, l'Agence Mobile est un nouveau service qui se déplace dans chaque commune en tournée régulière.

Munie de sa remorque, l'Agence Mobile vous offre les mêmes services que l'Agence des Mobilités au plus près de chez vous.



Consultez le calendrier !

Île de France mobilités



Vélo Station

2 parkings vélo Idfm	150 vélos classiques
capacité de 280 places	10 vélos électriques
1 atelier de réparation	10 vélos pliables
	Et de nombreux conseils de la part de passionnés !

VOS AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

SAS vélo

Il permet aux cyclistes de changer de direction, mieux voir et être vu et mieux respirer.



Voie verte

Une voie verte est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés où les piétons restent prioritaires.



Double sens cyclable

Il s'agit d'une rue dont un des sens est réservé aux cyclistes.



Vélorue

Une rue ou une route, généralement étroite, où la circulation est mixte et les cyclistes sont prioritaires.



VELIGO LOCATION

Plus d'informations : veligo-location.fr



Location disponible pendant 6 mois (renouvelable 1 fois pendant 3 mois) pour le vélo à assistance électrique (VAE) classique. Vous profitez de votre VAE, mais aussi de services inclus comme l'entretien ou l'assistance téléphonique.

• Le tout à **40€ par mois** pouvant être pris en charge à 50% par l'employeur.

• VELIGO LOCATION diversifie son offre en proposant une gamme de vélos cargos triporteur, biporteur et rallongé.

- Inscrivez-vous sur veligo-location.fr
- Récupérez votre vélo dans l'un des points de retrait du territoire ou recevez-le directement sur le lieu de votre choix.

1500 trottinettes

500 vélos électriques

1 service pour 12 communes

Chaussée à voie centrale banalisée

La CVCB est une voie centrale à double sens de circulation avec de chaque côté une voie latérale dédiée aux cyclistes. En cas de croisement les automobilistes doivent se déporter.

